

Université Kasdi Merbah Ouargla
Le Vice Recteur
Chargé de la Formation Supérieure des
Premier et Deuxième Cycles, la Formation
Continue et les Diplômes, et la Formation
Supérieure de Graduation.



جامعة قاصدي مرباح ورقلة
نائب مدير الجامعة
للتكوين العالي في الطورين الأول والثاني
والتكوين المتواصل والشهادات وكذا
التكوين العالي في التدرج.

CANDIDATURE AU MASTER 2014/2015

1. La candidature pour une inscription en 1^{ère} année de Master est ouverte aux titulaires du diplôme de licence du système LMD ou d'un titre étranger reconnu équivalent. Elle est, également, ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 du système classique : Licence ancien régime, Diplôme d'Etudes Supérieures, ou tout autre diplôme universitaire étranger reconnu équivalent ;
2. La candidature pour une inscription en 2^{ème} année de Master est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 (ingénieur d'Etat) ou tout autre diplôme universitaire étranger reconnu équivalent ;
3. Les Masters sont accessibles sur la base d'une licence sans entretien préalable mais après avis de la « commission de classement et d'orientation », conformément à l'article 56 de l'arrêté 711 du 03 novembre 2011 « fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études universitaires en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master » ;
4. Le nombre d'admis à la formation Master est fonction de la plaquette de l'offre de formation. Il varie entre 50 et 80 % de l'effectif de la promotion sortante (L3) et est arrêté au vu de la stratégie de l'établissement au regard des capacités d'accueil et d'encadrement de chaque département ;
5. L'étudiant titulaire de plusieurs baccalauréats ne peut bénéficier que d'une seule inscription universitaire au niveau national » article 10 de l'arrêté 712 du 03/11/2011,
6. Les étudiants retenus, titulaires d'une licence obtenue hors Université Kasdi Merbah Ouargla, doivent présenter les originaux des relevés de notes du Baccalauréat et de Licence ou diplômes équivalents,
7. Lors du dépôt de dossier, l'étudiant est soumis à un **ENGAGEMENT** au niveau du département (déclaration de prise de connaissance des conditions générales d'accès aux masters) outre d'une **DECLARATION SUR L'HONNEUR**.

DATES A RETENIR

Appel à candidature au Master	Dimanche 20 avril 2014
Dépôt des dossiers de candidatures	dimanche 22 juin au jeudi 26 juin 2014
Etude des dossiers	du Dimanche 29 juin au Mercredi 02 juillet 2014
Affichage des listes (classement) provisoires	jeudi 03 juillet 2014
Recours	du Dimanche 06 juillet au Mardi 08 juillet 2014
Etude des recours	Mercredi 09 2014
Affichage des listes définitives des candidats retenus	Jeudi 10 juillet 2014

DEBUT DES ENSEIGNEMENTS : Dimanche 07 septembre 2014.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La sélection se fait sur la base d'un dossier individuel composé de:

01	Imprimé Demande de Candidature (<i>à télécharger depuis le site de l'université</i>)
02	Originale de l'Attestation Provisoire du Baccalauréat
03	Copie Légalisée Diplôme de Licence
04	Copies légalisées Relevés de Notes des trois (03) années L1, L2 et L3.
05	Annexe Descriptive au Diplôme de Licence
06	Attestation de Classement (<i>à télécharger depuis le site de l'université</i>)
07	Attestation de Bonne Conduite (<i>à télécharger depuis le site de l'université</i>)
08	Déclaration de Prise de Connaissance des Conditions Générales de Candidature au Master
09	Déclaration sur l'Honneur (<i>à télécharger depuis le site de l'université</i>)
10	Acte de Naissance
11	Copie légalisée de la Carte d'Identité Nationale
12	Trois (03) Photos d'Identité
13	Droits d'inscription

Les dossiers doivent être déposés au niveau du département concerné par la formation.

Consulter les sites de facultés / instituts et voir les possibilités de Licences ouvrant droit à l'accès à un Master donné.